



Colza

Normandie

BSV n°23-25 le 05 novembre 2025 (Semaine 45)

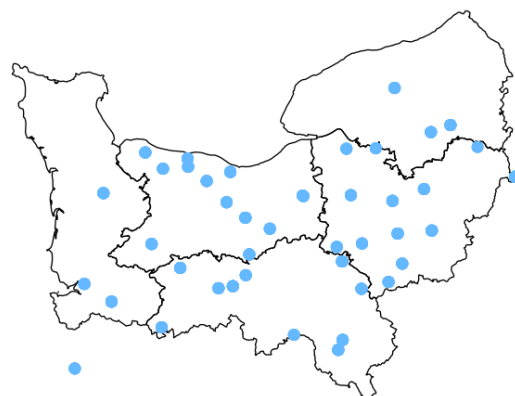
70 parcelles sont enregistrées dans la base. 42 ont servi pour ce bulletin.

Parcelles BSV observées du 2025-10-29 au 2025-11-04

Le **charançon du bourgeon terminal** est quasiment absent cette semaine.

Le risque de présence de **larves d'altises** progresse un peu cette semaine, mais il est trop tôt pour une prise en compte.

Après un mois d'octobre plutôt frais, la relative douceur de ce début de mois de novembre provoque des arrivées de larves qui re-collent aux normales saisonnières (d'après le modèle).



Prévisions météo

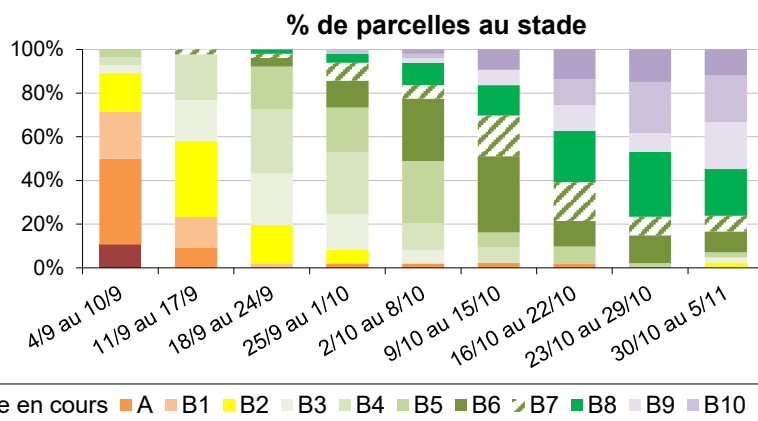
JEUDI 06	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12
13° / 17°	11° / 16°	11° / 15°	7° / 13°	8° / 13°	8° / 13°	9° / 13°
▲ 20 km/h	▲ 20 km/h 45 km/h	◀ 10 km/h	◀ 15 km/h	▲ 20 km/h	▲ 20 km/h 40 km/h	▼ 20 km/h

(Source : Météo France, Falaise-76, 05/11/2025 à 10h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Stade : B6 à plus de 10 feuilles

La majorité des parcelles du réseau a désormais atteint le stade B8, et même plus.

La douceur de ce début de mois de novembre va jouer à l'avantage de la culture.



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Solana VERA
TERRES INOVIA
05.46.07.38.29
s.vera@terresinovia.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



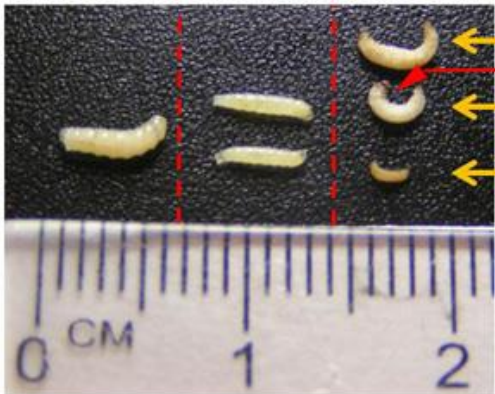
Larves d'altises : présence diagnostiquée au champ dans près de 4 parcelles sur 10. Tests Berlese à lancer avant la mi-novembre.

Observations sur plante (dissection et recherche dans les pétioles)

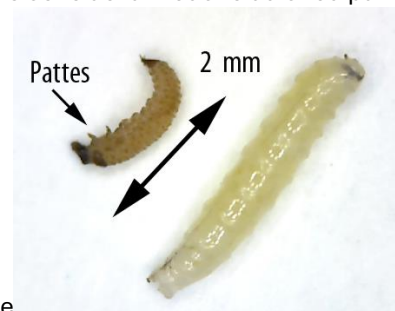
La présence de larves d'altises est décelée dans 15 parcelles sur 22 suivies cette semaine (2 à 100 % de plantes avec présence de larves, moy = 45 % pour les cas concernés).

Rappel : les larves « L1 » ont le corps blanc translucide et les extrémités de couleur brun foncé à noir.

Parmi les larves d'insectes dans les pétioles des feuilles, **seules les larves d'altises possèdent des pattes**. Attention, les galeries sur les pétioles peuvent être aussi dues aux passages de mouches mineuses, souvent rencontrées dans les limbes des feuilles (ex : *Scaptomyza flava*, mouche mineuse).

	Mouche du chou (sur les racines)	Mouche mineuse (pétioles et feuilles)	Grosse altise dans les pétioles à cette époque de l'année
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 à 9 mm au stade L3
Forme	larve dodue	larve allongée	larve allongée + 3 paires de pattes
			

Avant de disposer les échantillons de plantes sur les appareils Berlese, couper au collet, éliminer les limbes de feuilles pour les gros colzas et évacuer les racines des pieds de colzas ; vous limiterez ainsi la présence des larves autres que celles de la grosse altise, comme celle de la mouche du chou par



exemple

ci-dessus, à gauche : larve de grosse altise au stade L1 ; à droite : larve de diptère

Modélisation des arrivées de larves d'altises

Les estimations de date d'apparition des larves se rapprochent des normales saisonnières.

Stations Météo- France	Hypothèse date accouplement altise adulte	Simulations des dates d'apparition des larves		
		Eclosion Larves L1	Mue Larves L2	Mue Larves L3
EVREUX (27)	20-sept.	22-oct.	3-nov.	16-nov.
	25-sept.	31-oct.	10-nov.	Après 01 janv.
	1 oct.	6-nov.	11-déc.	Après 01 janv.
	5 oct.	13-nov.	Après 01 janv.	Après 01 janv.
BOUELLES (76)	20-sept.	25-oct.	7-nov.	2-janv.
	25-sept.	4-nov.	29-nov.	Après 01 janv.
	1 oct.	10-nov.	Après 01 janv.	Après 01 janv.
	5 oct.	14-déc.	Après 01 janv.	Après 01 janv.
ST SYLVAIN (14)	20-sept.	20-oct.	29-oct.	6-nov.
	25-sept.	27-oct.	5-nov.	18-nov.
	1 oct.	3-nov.	13-nov.	21-déc.
	5 oct.	7-nov.	1-déc.	Après 01 janv.
ST-MARTIN- DU-VIEUX- BELLEME (61)	20-sept.	19-oct.	29-oct.	7-nov.
	25-sept.	27-oct.	6-nov.	3-déc.
	1 oct.	4-nov.	24-nov.	Après 01 janv.
	5 oct.	8-nov.	24-déc.	Après 01 janv.

Après éclosion progressive des œufs, les premières larves L1 rejoignent les pétioles des plantes.

Les stades larvaires ultérieurs (L2-L3) sont plus facilement observables que le stade juvénile.

Cases colorées : prise en compte des données et prévisions météo de l'année en cours ;
Cases blanches : prise en compte des données et prévisions météo de l'année en cours + données fréquentielles 2005-2024

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, AGRO SOL EVOLUTION, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP DE BELLEME, D2N, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE

Gestion du risque vis-à-vis des larves d'altise

Période de risque : du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal. Une infestation larvaire importante peut faire suite à une infestation discrète d'adultes, les performances de ponte des femelles étant extrêmement élevées. Les larves minent les pétioles en automne et terminent leur développement à la fin de l'hiver. C'est en fin d'hiver qu'elles nuisent directement au colza, si et seulement si elles quittent les pétioles pour se diriger vers le cœur de la rosette. Ce passage « pétiole-cœur de rosette » n'est pas systématique et dépend du contexte météo et de l'offre alimentaire pour le ravageur.

Seuils indicatifs de risque :

- **Méthode par dissection et examen visuel** : 70 % de plantes avec au moins une larve.
- **Méthode Berlese (plus précise et recommandée)** : 2-3 larves par plante voire 5 larves/plante en risque agronomique faible (biomasse > 1,5 kg/m², bonne réserve en azote, peu de risque de faim d'azote...).



Après réalisation d'un test Berlese, consultez l'OAD de Terres Inovia en ligne « COLZA RISQUE larve de grosse altise »

Mesures préventives : colza sain et robuste, doté d'une bonne croissance en biomasse (> 1.5 kg/m² en entrée hiver) et d'un système racinaire optimal.



Analyse du risque larves d'altises

La période de surveillance a commencé. Un diagnostic parcellaire est à prévoir régulièrement. Sauf cas vraiment à risque imminent, il est préférable de « faire un peu le plein » avant d'envisager un traitement..

Sur les deux dernières semaines, 19 parcelles sur 43 observées (soit 44%) signalent la présence des premières larves par un diagnostic visuel au champ.

6 parcelles dépassent le seuil de 70 % de plantes avec larves. Dans ces cas, mieux vaut **confirmer par un test Berlese** à lancer dès que possible.

Les parcelles à levée précoce, non protégées vis-à-vis d'insectes jusqu'à présent sont à surveiller, comme les autres, voire davantage.

NB : une présence de trous de perforations dans les pétioles de feuilles ne signifie pas systématiquement une présence de larve d'altises. Les larves de diptères (mouches) se retrouvent fréquemment dans les feuilles de colza.



Résistance : le couple « altises / pyréthrinoïdes » présente un risque de résistance.

Charançon du bourgeon terminal : vers la fin du risque (très faible à ce jour)

Piégeages (cuvettes à hauteur de végétation) : sur 38 cuvettes relevées cette semaine, une seule a piégé (HAUTERIVE-91). Cette parcelle n'avait pas fait l'objet d'un relevé la semaine dernière.

Modélisation des vols

L'outil de Terres Inovia indique toujours de faibles probabilités de piégeages, voire nulles dans notre région.



Analyse de risque

Le risque est considéré comme **nul à faible** à ce jour. Prévoir encore un relevé cuvette semaine prochaine pour s'assurer que la fin de période de risque soit bien couverte.



Résistance : le couple « CBT / pyréthrinoïdes » présente un risque de résistance.

Phoma (*Leptosphaeria maculans*) : inoculum primaire assez faible

Observations : Les macules de phoma s'observent sur 24 parcelles sur 45 depuis 2-3 semaines (2 à 80 % de plantes avec taches ou « macules »).

Modélisation : le modèle « SimMat (INRAE) » simule des pics significatifs d'émission de spores autour du 20 septembre (à l'exception des secteurs où il a très peu plu) puis vers le 03 octobre et encore plus le 22 octobre.

Période de risque : de la levée à 4 feuilles voire au-delà en cas de croissance lente.

Analyse de risque phoma :

- Le risque est **faible** pour les variétés PS/TPS et parcelles homogènes et levées dynamiques de fin septembre.
- Les risques sont **accentués** en rotation courte, si variétés PS (ex RAMSES, ROCCA, LG ACROPOLE) ET Stade du colza < 4-6 f lors de l'émission d'ascospores.
- Bien que les macules s'observent désormais un peu plus fréquemment (en lien avec les contaminations de début octobre), **le risque global est a posteriori assez faible**, inférieur à 2024.
- La présence de taches de phoma sur feuilles n'est pas un indicateur de risque à proprement parler, compte tenu de la résistance génétique.

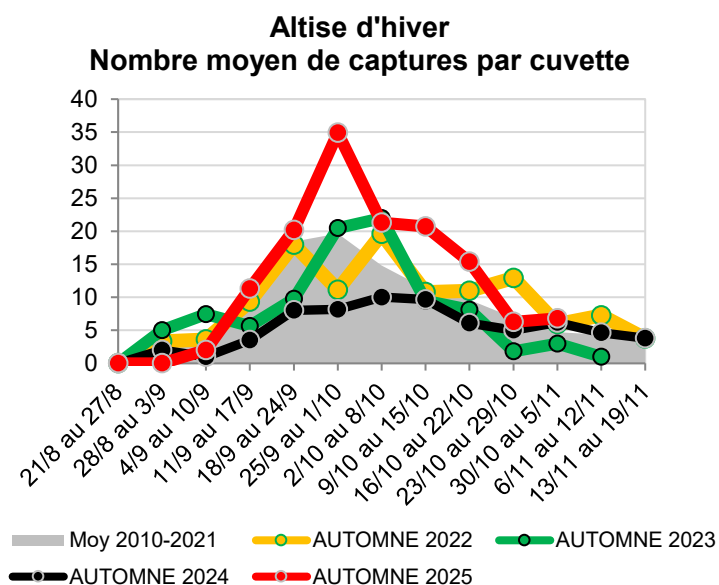
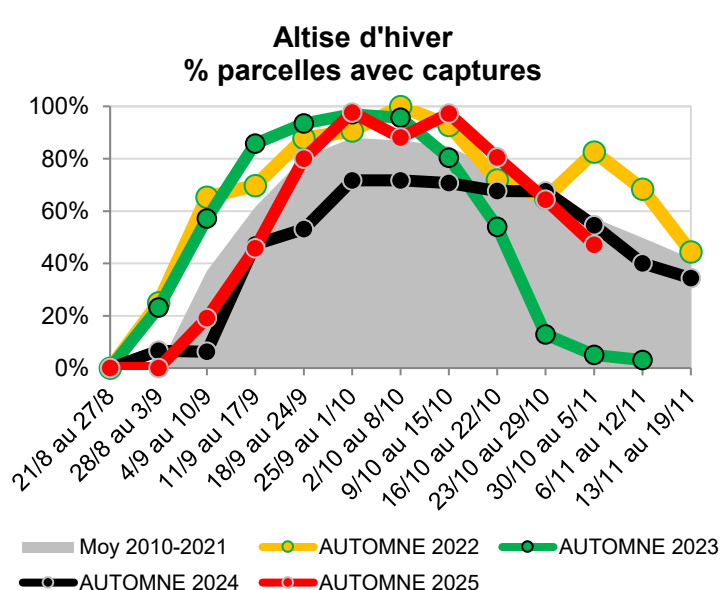


Altises : fin du risque vis-à-vis des morsures

Observations en cuvettes, pour information

16 pièges sur 34 relevés ont capturé des grosses altises.

Le palier de l'activité est atteint depuis plusieurs semaines. A cette époque de l'année, les relevés servent à suivre l'activité des altises et à retenir les hypothèses pour modéliser les apparitions des larves.



Prochain BSV le 13 novembre 2025

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, AGRO SOL EVOLUTION, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP DE BELLEME, D2N, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE

-----Notes Nationales Biodiversité-----

Cliquer sur les images



Produits de Biocontrôle : [cliquer pour en savoir plus](#)



Résistances aux pesticides : [cliquer pour en savoir plus](#)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision